

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/04/2023

Présents : Jacqueline BABIN, Patrick BÖHLE, Alain CLAUZIER, Thérèse COULON, Eric FONTANEL, Florence FONTANEL, François GINESTET, Philippe LEROY, Robert NALPAS, Gloria TROMBETTA, Nicolas VANEL

Comptes administratif et gestion 2022

Les comptes administratifs et de gestion 2022 sont commentés par M. REBOULLET, trésorier.

Comptes administratifs 2022 – Section de fonctionnement :

- Recettes : 105 251.75€
- Dépenses : 70 540.00€
- Soit un résultat de 34 711.75€

Comptes administratifs 2022 – Section d'investissement :

- Recettes d'investissement : 69 579.01 €
- Dépenses d'investissement : 12 051.58€
- Soit un résultat de 57 527.43€

Soit un résultat de clôture (résultats reportés + résultats 2022) de :

- 98 801.07 € excédentaire en fonctionnement
- 14 865.43€ excédentaire en investissement
- Soit un Excédent total de 113 666.50€

Vote pour le compte de gestion 2022 : à l'unanimité

Vote pour le compte administratifs 2022 : à l'unanimité (M. le Maire ne prends pas part au vote)

Vote pour l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement excédentaires 2022 au budget primitif 2023 : 10 pour et 1 contre (Thérèse COULON)

Budget primitif 2023

Le maintien des taux d'imposition de la commune (sans augmentation) est proposé par M. le Maire : Vote à l'unanimité

Budget primitif 2023 – Section de fonctionnement :

- Recettes de fonctionnement : 211 000€ (incluant l'excédent de fonctionnement 2022)
- Dépenses de fonctionnement : 211 000€

Budget primitif 2023 – Section d'investissement :

- Recettes d'investissement : 240 200€ ((incluant l'excédent d'investissement 2022)
- Dépenses d'investissement : 240 200€

Soit un budget primitif total de 451 200€ (fonctionnement + investissement) équilibré en recettes et en dépenses

Vote pour le budget primitif 2023 : 10 pour et 1 contre (Thérèse COULON)

Indemnités des élus

Point sur la rémunération actuelle du Maire et des adjoints votée en 2020 :

- Le Maire : 592,07€ brut /mois
- 1er adjoint : 234,48€ brut/mois
- 2eme et 3eme adjoints : 117,24€ € brut/mois

Il est proposé les nouvelles rémunérations suivantes :

- Le Maire : 600,00€ brut /mois
- 1er adjoint, 2eme et 3eme adjoints : 300,00 € brut/mois

Vote pour les indemnités des élus : 10 pour et 1 contre (Thérèse COULON)

Travaux de goudronnage en 2023

Discussions et échanges sur les travaux de goudronnage à réaliser en 2023. La route du Petit-Lieu est retenue pour la réfection de la voirie en 2023.

Réunion de la commission travaux le 24/04 pour faire le point sur les autres réfections de voirie à réaliser en 2024, ainsi que le choix du goudron : enrobé ou bicouches.

Enfouissement des réseaux

Présentation du projet d'enfouissement des réseaux, principalement sur le Petit-Lieu et le Grand-Lieu. Les travaux débuteraient en 2024 et la totalité des réseaux secs (électricité, téléphone et fibre) seraient enterrés. Dans le cadre de ce projet, le montant total hors taxes de l'opération est de 426 292,26 €, avec une subvention de 67,49 % du SDE 07, soit un reste à charge de 160 778,58€ pour la commune.

Vote pour le projet d'enfouissement des réseaux : 9 pour et 2 contre (Thérèse COULON et Philippe LEROY)

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Présentation de la proposition de PCS et échanges sur les modifications à apporter. Le PCS modifié sera transmis par mail à l'issue du Conseil Municipal à l'ensemble des Conseillers Municipaux. En l'absence de remarques/retours, le PCS sera validé et transmis aux services de la Préfecture.

Points sur les travaux en cours de réalisation/à réaliser sur le territoire communal

- Faire réaliser un devis pour la réfection du tableau électrique de l'Eglise ;
- Chantier participatif de nettoyage du Monument aux morts le 15/05 à partir de 09h00 pour préparer la réfection de celui-ci. Réfection financée intégralement par Madame Germaine LEVÊQUE.